



# Procuration pour les particuliers

## Mandant

Prénom, nom \_\_\_\_\_  
Rue, n° \_\_\_\_\_  
NPA, lieu \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Numéro de compte \_\_\_\_\_

## Mandataire

Prénom, nom \_\_\_\_\_  
Rue, n° \_\_\_\_\_  
NPA, lieu \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
\*Numéro de compte \_\_\_\_\_

*\*Mention obligatoire si vous êtes titulaire d'une carte de paiement BonusCard.*

## Déclaration

Dans le cadre du contrat de carte de paiement conclu entre Cornèr Banque SA, Succursale BonusCard (Zurich), ci-après «BonusCard», et son client (le mandant), le mandant désigne le mandataire susmentionné comme son représentant légal au sens de l'art. 32 et suivants CO.

La présente procuration est valable sans limite de durée jusqu'à sa révocation écrite et n'expire ni en cas de perte de l'exercice des droits civils du mandant ni en cas de décès de ce dernier. Le mandataire n'est pas autorisé à désigner de sous-mandataire pour le représenter. Sous réserve des actes mentionnés ci-après, le mandataire est autorisé à réaliser tous les actes que le mandant peut réaliser conformément au contrat de carte de paiement et aux conditions générales (CG) de BonusCard sur lesquelles reposent ledit contrat. Le mandant reconnaît la force obligatoire de tous les actes du mandataire. Par conséquent, il délègue BonusCard des éventuels droits et obligations exercés par le mandant, par ses héritiers ou par des tiers auprès de BonusCard en raison d'actes ou omissions du mandataire.

## Etendue de la procuration

La présente procuration inclut les **autorisations d'accès aux informations, de consultation et de mutation**, à l'exception des actes suivants:

- Conclusion et résiliation de contrats de carte de paiement
- Modifications des données du client (par exemple nom, adresse, sexe, etc.)
- Modifications de la limite de crédit convenue
- Paiement et transfert du solde du compte
- Conclusion d'accords de paiement et de reports de paiement

## Protection des données

Dans le cadre de l'exécution du rapport de représentation entre le mandant et le mandataire, BonusCard traite les données du mandant et du mandataire dans le respect de la loi fédérale sur la protection des données (LPD). En signant la présente procuration, le mandant et le mandataire acceptent le traitement de leurs données. Par ailleurs, les dispositions de la déclaration de protection des données (bonuscard.ch/dataprotection) s'appliquent. La présente procuration est soumise au droit suisse. Pour tout litige en découlant, le for juridique est à Zurich; sous réserve de dispositions légales impératives régissant le for.

Lieu et date

\_\_\_\_\_

Signature du mandant

\_\_\_\_\_

Lieu et date

\_\_\_\_\_

Signature du mandataire

\_\_\_\_\_

Veuillez nous renvoyer l'**original de la présente procuration** ainsi qu'**une copie (recto et verso) d'une pièce d'identité officielle** du mandant et du mandataire à l'adresse suivante:

**Cornèr Banque SA, Succursale BonusCard (Zurich)**  
**Case postale**  
**8021 Zurich**